



# Réseau hydrographique principal



**Bassin de la Vienne**

**Bassin de la Charente**

**Bassin de la Dordogne**

La Haute-Vienne comptabilise 5 675 km de cours d'eau.

Carte interactive  
  
en savoir +

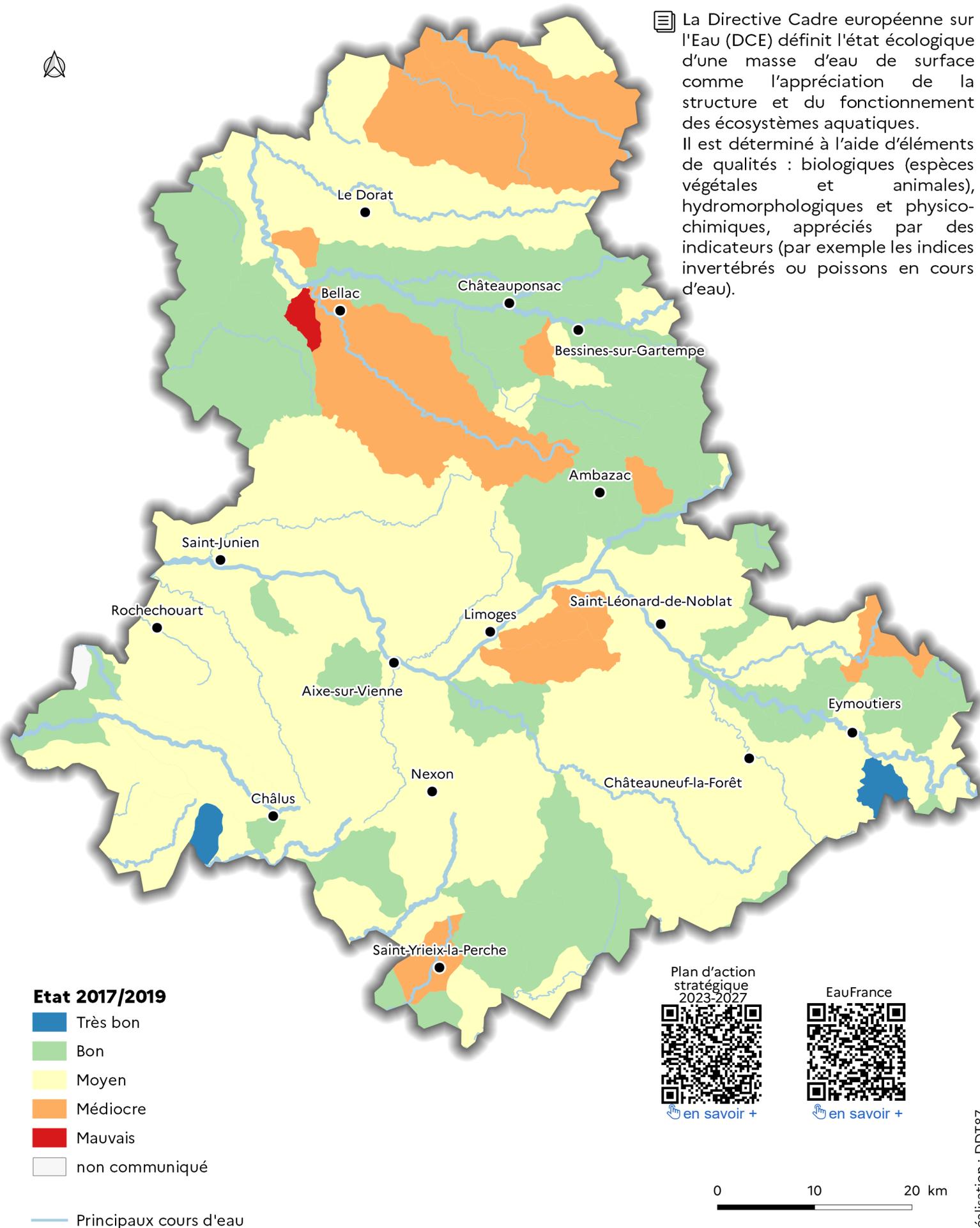




# État écologique des masses d'eau de surface



☰ La Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) définit l'état écologique d'une masse d'eau de surface comme l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualités : biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques, appréciés par des indicateurs (par exemple les indices invertébrés ou poissons en cours d'eau).



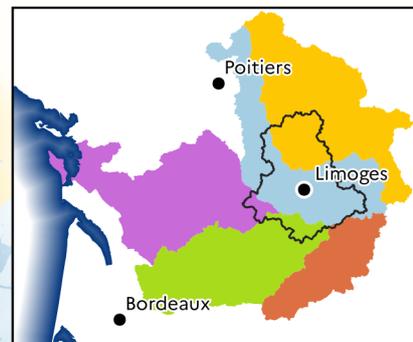


# Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)



Le SAGE est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques. Il concerne un bassin versant hydrographique ou une nappe. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux.



## État d'avancement

- Charente : Mis en oeuvre
- Creuse-Gartempe : Élaboration
- Isle - Dronne : Mis en oeuvre
- Vézère-Corrèze : Élaboration
- Vienne : Mis en oeuvre

Limite des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux

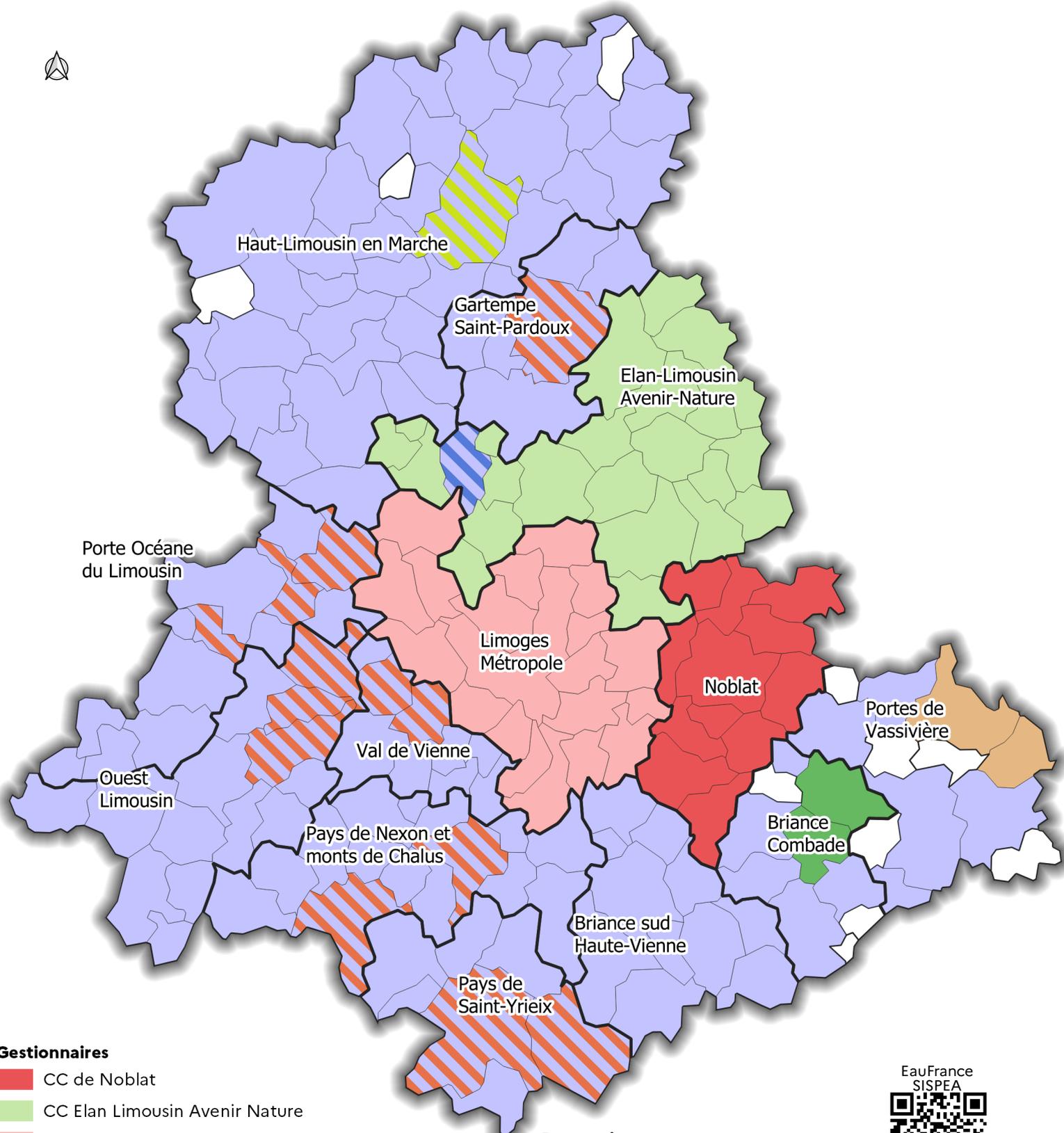


en savoir +

0 10 20 km



# Compétence assainissement collectif



## Gestionnaires

- CC de Noblat
- CC Elan Limousin Avenir Nature
- CU Limoges Métropole
- Régie municipale
- Syndicat intercommunal de construction et d'exploitation d'une station d'épuration
- Syndicat Mixte Interdepartemental et Regional de Vassiviere en Limousin
- Pas de service

## Prestataires

- ▨ AGUR
- ▨ SAUR
- ▨ VEOLIA

Limites des EPCI

EauFrance  
SISPEA



[en savoir +](#)

0 10 20 km



# Compétence assainissement non collectif

